

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

Liberté Égalité Fraternité

Rouen, le 15 octobre 2021

ARRÊTÉ nº 143/2021

Rectificatif à l'arrêté n° 139/2021 relatif à l'établissement des listes électorales du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Calvados

Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime Officier de l'ordre de la Légion d'honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code du travail et notamment ses articles L.1441-1, L.2131-1 à L.2131-5, L.2133-2 et L.2141-1 à L.2141-2;

Vu le Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R.912-1 à R.912-59 et R.912-67 à R.912-100 ;

Vu le décret n°2021-1244 en date du 28 septembre 2021 relatif à la composition des comités de pêches maritimes et des élevages marins et à l'élection de leurs membres ;

Vu l'arrêté du ministre chargé des pêches maritimes et de l'aquaculture marine du 27 septembre 2021 fixant le jour du scrutin pour les élections générales aux conseils des comités départementaux, interdépartementaux et régionaux des pêches maritimes et des élevages marins ;

ARRÊTE

Article 1:

Conformément aux termes de l'article 2 du décret du 28 septembre 2021 susvisé, sont ouvertes les listes électorales devant être établies dans le cadre de l'élection des membres du conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Calvados. Il appartient à la commission électorale départementale d'établir la liste d'électeurs et de garantir le bon déroulement de l'ensemble des opérations électorales.

Article 2:

La procédure d'établissement des listes électorales sera clôturée avant le 1^{er} janvier 2022 par arrêté préfectoral.

Article 3:

Conformément aux articles R.912-37 et R.912-68, il appartient au préfet de département d'énumérer par arrêté les collèges et les catégories concernés. Cet arrêté précisera par ailleurs les conditions de dépôt des nouvelles demandes d'inscription sur les listes électorales et les demandes de rectification, et indiquera les voies et délais de recours contre les listes électorales.

esti in manjupas Tinjak su kahisak soli ni wa

RESULTATION STEWNS TO

. สดาไห้รูป บุน (5) และได้ได้ หลังพ. พลาสภาที่ หมูดสไร (ชิดไว้ ได้เปลา ไรน้ำได้ อิกไท ตั้งและ ได้ ได้ แต่มูดรูปมั ตัวแบบเป็นเป็นเป็นเกิดสามา (ค.ศ. ค.ศ. พระบาท เล่ยเพลา เล่ยเพลา เล่ยเพลา (ค.ศ.ค.ศ. เล่ยสิติก)

préfet ou la région fourmandie contendo à Sére Sére de la préfet de la contendo del contendo del contendo de la contendo del contendo de la contendo del la contendo del la contendo del la contendo de la contendo del la contendo de la

ว จะการจับหนุกระบางสุด (จำกับ) สุดมาให้มาสารุสที่มีการสิงสามร์มีหลาสารสารสำหัวสดน ความสวร โดยรูบุศา (ประ

val – Söde nyeter definje ili otmosteme ej prihopere programi i 100 ili 100 ili 100 ili 60 ili 60 ili 60 ili 6

Kurto distrito i 200, kii 190, debusto 25 je remako 1741 respira ji daman Jaci i ekilini in esilius di ligi. Katarres estlesde azest artiglje iz delicatez me nje faciolitak

ും. നിന്ന് ഒരു നിയോഗ്രിയുടെ ത്രായ് വായയായിയുടെ തീരവും മോഗ്രിയ അന്ത്രിയിൽ ഒരു ഒരിലോ നിന്നായ് നെന്നു. വ്യ മാവുള്ള് പ്രസ്ത്രം വാധം അന്ത്രം പ്രസാത്തിലോ നിയായിരുന്നു. നിയായിരുന്നും വിശേശം അന്ത്രമാന് അത്യാധം വന്നു പ്രസ്തര് പ്രസ്ത്രം പ്രസ്തര് പ്രസ്തര് പ്രസ്തര് പ്രസ്തര് വിശ്രായിരുന്നും വിശ്രായിരുന്നും എത്രെയും എന്നും വിശ്രായ

779566

A sile o

of the following the second control of the second control of the second of the second control of the second co The second of the second control of the second control of the second of the second of the second of the second The second of the second control of the second control of the second of the second of the second of the second The second of the second of

- k #, 1 /u -

Le produce ใช้องที่ก็ก็การการที่ กุกพระกุลสัยนะสลังกรรมที่สามารถที่ หรือเลก การที่สุดพ.ศ. 15 การแกรม

Elebal c.A

Article 4:

Le présent arrêté est affiché au siège du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Calvados, à la direction départementale des territoires et de la mer du Calvados et est publié sur les sites internet des services de l'État dans le Calvados, de la direction interrégionale de la mer Manche Est - Mer du Nord et du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Calvados. Un avis comportant les mentions obligatoires est également publié dans un journal diffusé dans le département intéressé.

Article 5:

Le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Normandie et le directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet

Plarre-André DURAND

Collection des arrêtés: (1)

Destinataires:

CRPMEM Normandie pour affichage

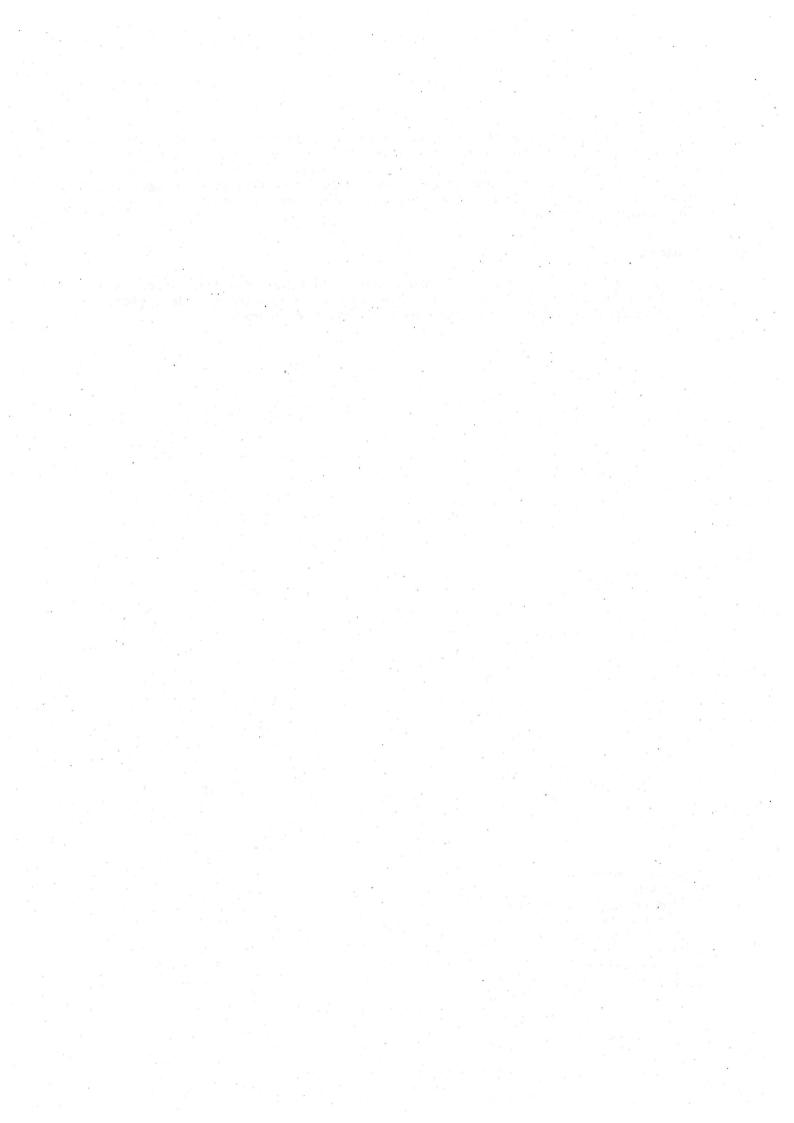
CDPM 14 pour affichage

DDTM-DML 76-14-50 pour affichage

DPMA-BGR

Préfecture de Seine-maritime

Copies: DIRM, DIRM MT Caen et Boulogne



Annexe à l'arrêté 139/2021 annonçant l'établissement des listes électorales du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Calvados

Modèle de demande d'inscription ou de rectification sur les listes électorales

Je soussigné (e)
Je certifie ne pas être inscrit(e), ni prévoir de m'inscrire dans un autre comité départemental/interdépartemental et dans un autre comité régional des pêches maritimes et des élevages marins ou dans un autre collège ou dans une autre catégorie.
Si tel était le cas, je certifie avoir demandé et obtenu ma radiation des listes électorales du comité départemental/interdépartemental de
je joins a ma demande les pieces jostificatives ci-amiexees.
Fait à le
Signature:
Liste des pièces justificatives à présenter à l'appui de la demande d'inscription ou de rectification sur les listes électorales

1 - le demandeur est un marin :

- photocopie des pages d'identification du livret de marin;
- ☐ photocopie de la carte d'identité ;
- au cas où l'inscription ou de rectification est demandée dans le collège des chefs d'entreprise, catégorie de la pêche maritime embarqués : le nom et le numéro d'immatriculation du ou des bateaux dont le demandeur est propriétaire majoritaire (avec copie de l'acte de francisation).

2 - le demandeur n'est pas un marin :

- pour le collège des chefs d'entreprise, catégorie de la pêche maritime non embarqués, de la pêche maritime à pied ou de l'élevage marin : photocopie de la carte d'identité + numéro national d'identification + numéro d'inscription de la société au registre du commerce.
- pour le salarié de la pêche à pied ou de l'élevage marin, inscrit dans le collège des marins et salariés : les nom et adresse de la société qui l'emploie ainsi que la date d'embauche.

up Mari i karu Dilimin ISS un morpado en aque e alegan da il del muse neventario de la propinsión de trolo El propinsión de la completa de la servición de la completa de la servición de la servición de la servición de El propinsión de la completa del completa de la completa de la completa del completa de la completa del la completa del la completa de la completa del la completa de la completa de la completa de la completa del la completa d

in the first operation of the control of the first of the first of the control of

ရှင်သူ၏ မြောက်ပြီးသော မြေသည်။ သည် ထိုသည်။ မေသည် မြေသည် ကောင်းကို မောက်ပြီးသည်။ အမော်ကောင်းကြီးသည် အမော်ကောင်းက ကြို့သို့သည် သည် သည် သည် သည် သည် သည် သည် သည် မြေသည် မေသည် မြေသည် သည် သည် မေသည် မြေသည်။ သည် မေသည် မေသည် မေသည် မ